

INSOLITE : APRÈS AVOIR LAISSÉ LES NÉONAZIS DÉFILER À LYON, LA PRÉFÈTE DU RHÔNE CRIMINALISE LES ANTIFASCISTES

– Elle accuse des antifas de «reconstitution d'un groupe dissout» pour une présentation de livre et la publication d'appels à la solidarité sur internet –
Notre époque est celle de l'inversion généralisée. Un néonazi est célébré et reçoit un hommage national à l'Assemblée, des processions néofascistes se déroulent dans nos rues sans que personne, ou presque, ne trouve rien à y redire. Elles sont même vues avec bienveillance et enthousiasme par les médias des milliardaires. Et pendant que la préfète du Rhône Fabienne Buccio autorise ce défilé de nostalgiques de Pétain et du Troisième Reich, elle attaque la résistance antifasciste.

Dans un article de la presse locale repris par d'autres journaux nationaux, on apprend que la préfète a signalé au procureur de la République plusieurs publications émanant du groupe Lyon Antifa sur X. Selon les fins limiers de la préfecture, «ce compte présenterait une forte similitude de logos et de signalétiques avec le Groupe Antifasciste Lyon et Environs (GALE), dissous par décret le 30 mars 2022». La GALE s'opposait aux groupuscules d'extrême droite lyonnais depuis des années, et faisait partie des courageux collectifs et individus qui ont réussi matériellement à faire reculer les nazis à Lyon. Parmi les actions qui ont été reprochées à la GALE : avoir muré un local servant de base arrière aux violences d'extrême droite. Les habitants en étaient pourtant reconnaissants mais les autorités, en bons supplétifs des néofascistes, avaient fini par obtenir la dissolution du groupe. Ce que les dirigeants ne comprennent pas, c'est que l'antifascisme est

indissoluble.

Faut-il rappeler à cette représentante de l'État que ce mouvement ne se limite pas à l'autodéfense populaire mais qu'il cultive un projet politique commun d'émancipation qui charrie son histoire et sa propre culture ? Que l'antifascisme a forgé, à travers les différentes batailles menées, son identité avec ses visuels, ses artistes, sa contre-culture contre un ordre bourgeois, racial et réactionnaire ? Il n'y a rien d'étonnant à retrouver des logos similaires chez différents groupes qui se revendiquent de l'antifascisme. Un des autres éléments cités dans la presse est la présentation d'un livre sur l'antifascisme, retenue comme un élément à charge. C'est sur cette base que la préfète a demandé «à la justice de vérifier une possible poursuite de l'activité du GALE sous une forme identique ou détournée» via le compte @antifa_lyon, en l'occurrence des appels à des présentations publiques de l'ouvrage publié en 2024 intitulé «À bas l'état, les flics et les fachos : fragments d'une lutte antifasciste». Une discussion autour d'un bouquin sur les résistances à l'extrême droite ne constitue pas encore un délit en France, et ne signifie pas la reconstitution d'un groupe dissous... À moins que nous vivions déjà dans une société totalitaire ?

Enfin, la haute-fonctionnaire, qui a fait toute sa carrière en tant que préfète, reproche aux antifascistes Lyonnais de soutenir leurs camarades incarcérés. Et que ce soutien *pourrait être considéré comme une «apologie de crime».*

**AUTANT DE BÊTISES DANS UN SEUL CRÂNE
RISQUENT DE DONNER DES MAUX DE TÊTE.
L'HISTOIRE DE NOTRE CAMP SOCIAL EST PÉTRIE
DE SOLIDARITÉ, PARFOIS MÊME INTERNATIONALE
QUAND LA RÉPRESSION TOUCHE NOS
CAMARADES AU-DELÀ DES FRONTIÈRES.**

Ce qui interpelle dans cette saisine du ministère de la Justice, c'est que l'on n'a pas vu le même empressement de la préfète pour signaler à la justice les contenus haineux et virilistes du groupuscule néonazi Audace Lyon, qui appelle ouvertement à la guerre raciale sur les réseaux sociaux. Pourtant Audace Lyon est l'émanation de Lyon Populaire, groupe dissous par le gouvernement d'Emmanuel Macron en 2025, dont certains des membres sont directement impliqués dans la bagarre mortelle du 12 février 2026 comme l'a révélé notre média... **CE DEUX POIDS DEUX MESURES EST INSUPPORTABLE.**

Autre exemple frappant : le militant d'extrême droite Éliot Bertin, ancien chef du même groupe, est interdit de paraître à Lyon pour son rôle dans une violente attaque commise en 2023. Pourtant, il a pu parader sous les yeux de la police et des caméras pendant toute la manifestation fasciste lyonnaise du 21 février. Un niveau d'impunité stupéfiant, qui a sans aucun doute été validé par toute la hiérarchie policière. Des militants de gauche ont été incarcérés pour bien moins que cela.

La rédaction de notre média n'adore pas les préfets, puisque leur tâche est par définition d'organiser la répression sur tout le territoire, mais un petit rappel s'impose. Tous les hauts fonctionnaires n'ont pas servi de serpillière à la fange la plus radicale de l'extrême droite. Certains avaient même un sens de l'honneur. Jean Moulin par exemple : cette figure panthéonisée était lui aussi préfet, mais il avait désobéi et choisi le camp de la résistance contre l'occupant. Il y a laissé sa vie entre les mains de tortionnaires nazis.

EN 1940 COMME EN 2026, D'AUTRES FONT LE CHOIX DE LA COLLABORATION.